

Petit rappel ou Astuce du mois

Mars 2012



Formulaire des informations sur l'établissement complété! En êtes-vous certain?

Il y a deux situations pour lesquelles vous devez compléter le **Formulaire des informations sur l'établissement**:

- annuellement;
- lorsque vous effectuez la mise à jour d'un évaluateur ou d'une unité de soins.

	Révision annuelle	Mise à jour d'un évaluateur ou d'une unité de soins
1	Dans la section « Bordereau des Transactions » cliquez sur le triangle rouge « Opération en lien avec le bordereau ».	Enchaînement automatique vers le Formulaire des informations sur l'établissement .
2	Dans le menu, sélectionnez « Joindre le Formulaire des informations sur l'établissement ».	
3	Complétez et mettre à jour les informations du formulaire.	
4	Pour chaque page, assurez-vous de valider les informations, puis cochez la case « Confirmez le contenu de cette page ».	
5	Lorsque vous aurez coché cette case et que toutes les sections obligatoires d'une page auront été complétées, le « X rouge » dans l'onglet de la page sera remplacé par un « crochet vert ».	
6	Une fois que tous les « X rouges » sont remplacés par des « crochets verts », il ne vous reste plus qu'à cliquer sur « Ok ».	

Pour de plus amples informations, communiquez avec nous : support@erosinfo.com

Bonne utilisation du eFRAN!